



**LE CLOS DE
L'ABBAYE
SAINT GEORGES
DE
BOSCHERVILLE**

*PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL
2020-2025*

VOL. 2 - PROJET



Préambule

Introduction

I. LA DESTINATION « JARDIN MONACAL REMARQUABLE ET SES RECOLTES »	6
I.A. Des nouvelles ambitions pour les plantations au jardin	6
I.B. Intégrer dans le projet l'ensemble du cycle de vie des plantes	7
I.C. Un programme à construire pour le changement d'identité touristique	8
I.D. Des animations et évènements confortés sur cette identité	8
II. AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL	9
II.A. L'accès principal par le parvis de l'église abbatial	9
II.B. La Boutique billettique et son accessibilité	10
II.C. L'amélioration de l'infrastructure du jardin	10
II.D. Inciter les visiteurs à rester plus longtemps dans le jardin	11
II.E. améliorer les équipements pour répondre aux besoins de groupes	12
III. CONFORTER L'ATTACTIVITE TOURISTIQUE DE L'ABBAYE DANS UNE INDENTITE « PAYSAGE DE LA SEINE »	12
III.A. conforter un parcours de randonnée aux abords de l'abbaye pour retour sur site.	13
III.B. une collaboration confortée avec la métropole	13
III.C. Un grand projet fédérateur en lien avec JUMIEGES	13
III.D. Les supports de commercialisation et promotion	14
IV. DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS	15
IV.A. Horaires et ouverture du site / haute et basse saison	15
IV.B. L'évolution des ressources humaines	15
IV.C. les tarifs et recettes prestations et billettique	16
IV.D. l'amélioration des recettes boutiques	16
V. DES PROJETS PLUS AUDACIEUX A CONSTRUIRE EN PARTENARIAT	17
V.A. Le Rayonnement de l'église abbatiale et du village	17
V.B. La création de nouvelles offres dans les jardins de l'abbaye	17
V.C. Accompagner l'Atar pour faire rayonner l'ensemble de l'abbaye	18
V.D. Conforter l'organisation du partenariat territorial dans la future convention	18

Conclusion



Préambule

L'enclos monacal de l'abbaye Saint Georges à Saint-Martin de Boscherville, propriété départementale, est un ensemble mêlant des bâtis « Monument Historique » et un jardin remarquable totalement reconstitué. Ce site est surtout connu pour la qualité architecturale de l'église abbatiale propriété communale en activité culturelle et qui inonde l'enclos de son ombre et sa lumière.

Comme évoqué dans le diagnostic, il est complexe d'établir à ce stade autre chose qu'une première feuille de route pour développer l'attractivité du site départemental qui reçoit environ 20 000 visiteurs par an. En effet, il faut du temps pour construire une stratégie partagée entre les 4 composantes de l'abbaye historique : la paroisse, la commune, l'ATAR et le Département. Le rayonnement de l'enclos est indissociable de celui de l'ensemble du site et est aussi en lien avec la qualité du village et son dynamisme.

Par ailleurs au sein de l'organisation managériale, la direction du site n'encadre par les activités de jardin au quotidien qui dépendent de la cellule « Parcs et jardins » et de son responsable. Il est donc important de prendre le temps également de construire un projet commun. Toutefois conscient de l'urgence à accroître la lisibilité de ce site pour augmenter sa fréquentation, il est proposé des premières pistes de projet.



Introduction

La fréquentation du site n'est pas à la mesure de sa qualité et du travail important (notamment la récréation du jardin) portée depuis 30 ans par l'ATAR et l'ensemble de ses salariés avec l'appui financier du Département de la Seine-Maritime. De nombreux touristes viennent uniquement visiter l'église abbatiale accessible gratuitement. Ils n'imaginent pas la qualité du jardin « labellisé jardin remarquable » et le panorama qu'il offre, et ne voient donc pas la nécessité de payer l'entrée sur le site.

Selon un échange avec les gîtes locaux, les touristes en séjour Normand inscrivent en général une journée « abbayes » dans leur programme et la concurrence est rude avec toutes les destinations possibles à proximité : Jumièges, Saint-Wandrille, Le Bec Hellouin ... Une visite express de l'église abbatiale est souvent l'hypothèse retenue. Il en est de même pour les croisiéristes et autocaristes.

Aussi, il est important de conforter la stratégie d'aménagement, de développement et d'animation du site autour de la destination « jardin monacal remarquable » et de construire une couleur complémentaire spécifique pour se démarquer dans l'offre importante de jardins, autour des récoltes et de leur transformation et le cycle de vie des plantes. Il s'agit bien de construire une nouvelle identité du site Départemental.

Bien entendu, pour consolider le projet, il est important de pouvoir améliorer les conditions d'accueil : les questions d'accessibilité et de handicap, les équipements pour les groupes dont les scolaires... De plus, pour inscrire ce projet dans son époque avec de nouveaux usages, il est proposé d'inscrire, de façon réversible, des propositions contemporaines pour des aménagements, du mobilier de jardin ou des installations éphémères qui dialogueront avec l'histoire du site.

Après seulement 1 an et demi de gestion directe du site, il semble souhaitable de produire des adaptations organisationnelles pour sécuriser le fonctionnement et permettre aux collaborateurs en place de s'impliquer dans les futurs projets.

La proximité de Rouen, de la paroisse et du village dont la qualité architecturale est réelle permet d'esquisser des perspectives de développement plus ambitieuses avec de nouvelles constructions. Cette perspective doit aller de pair avec la valorisation de l'ensemble de la destination Saint-Martin de Boscherville et son abbaye.



I.LA DESTINATION « JARDIN MONACAL REMARQUABLE ET SES RECOLTES »

Pour conforter l'identité du site, il est proposé d'aménager ou faire évoluer les plantations de certains secteurs en intégrant le cycle des plantes. Bien entendu l'enjeu est d'aller jusqu'au changement de nom du site et bien entendu de mettre en cohérence l'offre d'animations (événements expositions...) avec cette proposition.

I.A. Des nouvelles ambitions pour les plantations au jardin

L'ensemble des propositions de plantations dans le site doit être majoritairement en cohérence avec les jardins du XVII^e siècle en général et celui d'un jardin monacal en particulier. Ce cadre reste compatible avec l'enrichissement des propositions du site pour notamment construire une floraison riche sur toute l'année. Il existe toutefois une contradiction et une difficulté de conception entre un jardin d'ornement à visiter et un jardin de production. Par exemple, un fruitier qui produit est renouvelé tous les 10 à 15 ans, la production au potager doit être récoltée à maturité...

Par ailleurs, le jardin vivrier est surtout l'espace dans lequel des jardiniers s'affairent autour de la production et de la récolte tout autant que sur la taille des rosiers et des tilleuls... Cette dualité pourra trouver son équilibre si l'on trouve des débouchés à la production. L'enjeu principal aujourd'hui est donc la valorisation de la production et celle-ci doit servir de fil au renouvellement des plantations.

- *Pour mieux valoriser à terme les récoltes au jardin et conforter le sens de ce jardin, il est proposé :*
 - *De construire une passerelle avec des associations pour la valorisation et transformation de la production, principalement au service de réseaux de solidarité. Il pourrait s'agir à titre d'exemple de :*
 - *Récolter le tilleul et les lavandes et certaines plantes médicinales à usage de tisanes et les conditionner pour une « vente solidaire »*
 - *D'assurer le relai à la fin du partenariat en cours avec le viticulteur, pour la mise en valeur de cette production par une association ou dans le cadre d'un appel d'offres vers des prestataires dans le but de les vendre dans le site sous forme de produits dérivés (confitures de maison, cosmétique naturels...)*
 - *De proposer également une transformation pour les fruits rouges*
 - *D'organiser la récolte du potager pour leur distribution à des associations d'aide alimentaire...*
- *Pour développer l'identité récolte dans le cadre de l'évolution des fruitiers vieillissants ou malades, il est proposé :*
 - *De mener un travail de recherche avec l'INRA, une école d'horticulture et une association pour sélectionner des variétés rares et anciennes pour leur remplacement. Il s'agira également de construire en parallèle un plan de gestion.*
 - *D'étudier la transformation et valorisation des jus de fruits soit par un tiers associatif soit en interne avec une commercialisation dans la boutique.*
- *Pour compléter l'offre du jardin monacal au service de la nourriture des moines, les soins et la vie de la paroisse il est proposé de :*
 - *De mettre en place un programme de recherches scientifiques approfondies sur les jardins du XVII^e siècle et sur les modes de jardinage en collaboration avec des volontaires de l'ATAR notamment.*



- De concevoir un plan de réaménagement de la parcelle nord de 2000 m² environ identifiée dans le diagnostic et la valorisation du mur exposé plein sud qui le borde et prévoyant :
 - De nouveaux fruitiers sur le mur
 - La plantation de plantes céréalières, tinctoriales, pour la fabrication de purin naturel...
 - Un jardin bouquetier pour, originellement, le fleurissement de l'église et qui pourra fleurir la boutique et les réceptions
 - Des plantes plus spécifiques pour la vie monacale à découvrir comme « la larme de job » qui est une grande plante de la famille des Poacées (anciennement appelées Graminées). Cette grande « herbe à chapelets » était d'ailleurs autrefois cultivée dans les monastères pour confectionner des colliers de prières à égrener. Elle est cultivée comme une annuelle sous nos climats avec un cycle de 4 à 6 mois.



- De remplacer les fruitiers plantés autour du bassin qui ne correspondent pas à la végétation qui structurait les espaces du jardin au XVII^e siècle en examinant les exemples historiques
- De reconquérir ou conforter certains espaces du jardin en fonction du travail de diagnostic des jardiniers et :
 - Revoir le positionnement de fruits rouges en manque de soleil
 - Adapter le choix des plantes du jardin des senteurs pour une plus grande cohérence historique
 - Substituer à la petite vigne haute du jardin d'autres propositions...
- De repositionner des ruches en nombre.

I.B. Intégrer dans le projet l'ensemble du cycle de vie des plantes

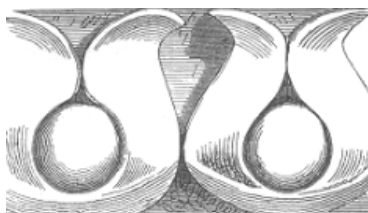
Dans l'organisation du site on peut noter que certaines activités liées au cycle de plantes sont organisées avec parfois quelques difficultés comme les « coulisses du jardin ». Il s'agit par exemple des serres pour les semis, le composte, le recyclage des broyats...

- Dans le nouveau contexte sociétal de préoccupation forte sur la protection et la valorisation de l'environnement, il semble souhaitable de considérer que ces étapes du jardin en font totalement partie et il est donc proposé :
 - D'aménager de façon qualitative et fonctionnelle ces endroits nécessaires aux jardiniers et d'en faire un endroit valorisable et exemplaire pour la visite du jardin.

I.C. Un programme à construire pour le changement d'identité touristique

Dans l'attente de construire un projet commun incluant l'église abbatiale, il est proposé de faire évoluer l'identité touristique et culturelle du site départemental : depuis son nom, l'architecture de son site... La solution pourrait être de dédoubler le site à terme pour construire également une offre commune : « abbaye Saint Georges ». Ce projet, s'il est validé, nécessitera des actions de communication construites différemment en s'appuyant sur sa programmation annuelle.

- *Il s'agirait donc de donner un nouveau nom au site : Les jardins de l'abbaye Saint Georges, Le clos et jardin de l'abbaye Saint Georges et de :*
 - *Modifier les enseignes*
 - *Recentrer les visuels et les descriptions pour que le premier plan soit les jardins*
- *L'offre de médiation serait recentrée sur cette identité au-delà des deux temps forts ci-dessus avec notamment :*
 - *Un nouveau dépliant et une application numérique laissant une place prioritaire au jardin monacal et ne décrivant l'église abbatiale que par l'intérêt de son chevet. Il est également souhaité de faire un travail scientifique approfondi sur les sculptures de son chevet et de la salle capitulaire en développant notamment une attention particulière aux motifs végétaux que l'on y retrouve : rinceaux, fleurons, palmettes...*



- *Il pourrait être envisagé un mécénat ou partenariat avec les différentes applications existantes pour la reconnaissance des végétaux pour le proposer aux visiteurs en téléchargement en enrichissant avec eux leur base en collaboration par exemple avec une école d'horticulture.*



I.D. Des animations et événements confortés sur cette identité

C'est donc d'abord les temps de la production qui sera le guide pour organiser un calendrier d'événements et d'animations au jardin.

- *Pour construire le cycle annuel de cette production, il est proposé deux temps forts dont les dates pourront être harmonisées pour éviter des concurrences de destination avec les autres sites du département :*



- De retenir a priori le 1^{er} weekend après le premier jour du printemps pour proposer un évènement majeur qui pourrait s'organiser autour de l'idée d'un évènement festif un peu bruyant et surtout musical pour « faire sonner le printemps ». De compléter le programme par des installations artistiques éphémères selon les opportunités (art environnemental, sculptures cinétiques et ou musicales...). D'y prévoir la mise en valeur d'une plantation comme cette année les bulbes.



- De retenir a priori le 1^{er} weekend après le 1^{er} jour de l'automne pour une manifestation où la vedette sera les récoltes et leur transformation.

On peut facilement comprendre que l'histoire du site et la proximité de l'église abbatiale donne envie à la paroisse de faire revivre les processions dans le jardin. Toutefois il est assez facile de convenir que cela n'est pas possible, dans un lieu public à vocation laïque. Cela n'empêche pas de continuer à croiser dans le jardin des hommes d'églises ou des scouts.

- Aussi, il est proposé de continuer à proposer des moments « mystiques ou méditatifs » mais surtout des moments de détente avec des thématiques pouvant être combinées sur des journées ou weekends :

- « Sieste et méditation »
- « A vos chevalets ou appareil photo »
- « La petite bête qui monte »
- « Venez jardiner avec nous »
- « Dégustation des récoltes de l'abbaye »...

- Il est proposé de continuer à programmer dans le site des expositions notamment dans la salle d'exposition et accessoirement dans le jardin malgré les contraintes d'effectif.

- Une exposition « photographes de jardins » (façon J-B Leroux 2020 et J-C Lefèvre FUZEI en 2019) en lien avec une maison d'édition si possible
- Une exposition pour mettre en évidence les enjeux environnementaux et les beaux projets en lien avec les plantes à partir de 2021

II. AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les Bâtiments étant protégés au titre des monuments historiques, l'ensemble des propositions ci-dessous devront faire l'objet d'une autorisation de la DRAC.

II.A. L'accès principal par le parvis de l'église abbatial

Comme évoqué dans le diagnostic, de nombreux touristes accèdent par cette entrée jusqu'au sanitaire et repartent sans visiter. Il pourrait donc être envisagé de modifier totalement l'organisation du site pour concevoir l'entrée dès le portail en prévoyant une construction adaptée. Toutefois cette hypothèse couteuse et doit être étudiée sur un secteur qui n'a pas à ce jour fait l'objet de fouille.

Dans l'attente de cette étude plus globale, il est proposé de faire une expérimentation sur Juin Juillet Aout septembre 2020 pour localiser la billetterie dans la cabane de l'entrée.

➤ Pour ce faire il est proposé pour cette expérimentation :

- D'étudier les possibilités de branchements informatiques et électriques à moindre coût
- D'ajuster les recrutements saisonniers si besoin
- D'analyser l'évolution des entrées payantes et l'impact sur les achats en boutique sur cette saison pour éclairer la décision sur un éventuel projet plus ambitieux.

La question de l'amélioration des sanitaires est posée pour en augmenter le nombre et assurer l'accessibilité. Ce projet doit malheureusement être différé dans l'attente d'un projet plus ambitieux à étudier en construction. En parallèle, il a été porté à notre connaissance que la commune a prévu à priori la mise en place de nouvelles toilettes publiques, à proximité de la mairie.

II.B. La Boutique billetterie et son accessibilité

Si la qualité architecturale de la boutique est avérée, la présence de 2 marches, sur deux accès, est aujourd'hui un véritable problème pour son accessibilité en fauteuil roulant.

➤ Il est donc proposé :

- La mise en place urgente d'un projet : relèvement du niveau du sol ou rampe amovible, ou modification extérieure ?
- L'amélioration de l'accessibilité pour l'adaptation de la banque d'accueil et des mobiliers de présentation des articles
- L'amélioration des conditions ergonomiques pour le personnel également
- L'amélioration des contrôles d'accès et de surveillance notamment par caméra sur les deux portails et que l'ouverture de ceux-ci puissent être commandée depuis la boutique.

II.C. L'amélioration de l'infrastructure du jardin

S'agissant du grand escalier, qui aujourd'hui très dégradé et pourrait causer des chutes, sa restauration est urgente. Il se caractérise par son traitement en silex taillés dont on repère vite les anciens et les nouveaux faits dans les années 90, du fait de la différence de qualité de taille. Cette technique et ce matériau sont particulièrement attachés à notre territoire. On le retrouve notamment dans l'appareillage dit de Caux au côté de la brique et du gré. Ce silex noir est aussi le matériau emblématique incrusté dans la pierre calcaire de nos abbayes appelé rognons de silex.



- Concernant l'escalier monumental Il est proposé :
 - De prioriser la réalisation de ces travaux tenant compte des contraintes de sécurité si possible dès 2020.
- Il est proposé d'organiser pendant le chantier, éventuellement en collaboration avec le Parc des Boucles de la Seine Normande :
 - Des démonstrations de taille de silex et de pierres calcaires
 - De faire un travail de recherche en vue d'une exposition sur le circuit de la pierre de taille de Caux, depuis son extraction locale, jusqu'à son utilisation dans le bâti en indiquant l'emplacement des carrières, les réutilisations de pierres existantes, les anciens métiers...

Les allées en dalle bétons se soulèvent et celles en sable de Vignat rouge stabilisé au ciment blanc sont altérées.

- Il est proposé pour ces cheminements :
 - De prévoir un diagnostic des désordres et proposer une nouvelle solution pérenne ou facilement remise en état.

Pour les caves et cellier à l'ouest de la boutique, une étude a été lancée par la DGPSI.

- Il est proposé pour cet endroit :
 - D'installer un couvrement provisoire de type bac acier pour éviter l'aggravation du désordre dans l'attente de la réflexion sur un éventuel projet de reconstruction à cet endroit pouvant intégrer notamment l'escalier de secours pour faciliter l'usage de la salle d'exposition.

II.D. Inciter les visiteurs à rester plus longtemps dans le jardin

Pour que les visiteurs viennent et reviennent dans le jardin, il est proposé de conforter le fait qu'ils puissent s'y installer confortablement pour contempler, rêver, méditer et pour les plus jeunes s'amuser. Cette volonté repose notamment sur des aménagements et sur de nouvelles activités à y proposer.

- S'agissant des aménagements, il est proposé :
 - De développer du mobilier contemporain très confortable à certains endroits du jardin qui permette des siestes à l'ombre et au soleil, des causeries familiales, de simplement s'asseoir confortablement pour contempler les parterres.



- *S'agissant le fait d'y attirer les familles et notamment les enfants il est proposé :*
 - *De construire un jeu de piste sur application pour les public 10-14 ans prévoyant un parcours à partir d'une plante ou d'un élément architectural, en déambulation dans le site en utilisant l'observation, le calcul, l'analyse ... Ce projet pourrait aussi faire l'objet d'une recherche de mécénat avec une entreprise de jeu éducatif.*

II.E. Améliorer les équipements pour répondre aux besoins de groupes

Comme présenté dans le diagnostic, les groupes d'enfants nombreux sont accueillis à l'abri sous une tente peu fonctionnelle. Celle-ci sera a priori changée en 2020. Toutefois, cette solution reste peu satisfaisante. Si elle facilite le confort des pique-niques par temps pluie ou canicule, il manque un espace où pourrait s'organiser les ateliers pour les scolaires et autres publics. Il s'agit là d'un d'investissement important.

- *Aussi il est proposé pour ce projet de mettre en place une étude de faisabilité sur les hypothèses suivantes :*
 - *Organiser deux salles multi activités pour les groupes au RDC de la grange avec une partie sanitaire à proximité, dans l'œuvre ou en appentis.*
 - *De réorganiser la distribution de l'étage soit de façon centrale soit par un nouvel escalier en volume extérieur.*
 - *Construire des ateliers avec 2 bureaux sur l'emplacement des anciens logis de la famille de Tancaurville : des vestiaires hommes et femmes et 4 sanitaires, des entrepôts pour le gros et petit matériel de jardin, un atelier de mécanique, un garage pour le tracteur et le véhicule de service...*

III. CONFORTER L'ATTACTIVITE TOURISTIQUE DE L'ABBAYE DANS UNE INDENTITE « PAYSAGE DE LA SEINE »

Si ce projet rejoint une proposition faite pour Jumièges pour l'Abbaye Saint-Georges, ce n'est pas ses mythes fondateurs mais bien sa localisation et son panorama exceptionnel qui en font un lieu emblématique de cette destination touristique.

III.A. Conforter un parcours de randonnée aux abords de l'abbaye pour retour sur site.

Le panorama depuis les terrasses sur les marais de la Seine est exceptionnel pour les amateurs de paysage et de découvertes de la faune et la flore.

- *Il est proposé pour valoriser cette proximité :*
 - *De créer un parcours pédestre avec balisage sur portable permettant de découvrir différents points remarquables du marais avec commentaires pédagogique et aboutissant au panorama dans le jardin. La gratuité au site serait offerte sur présentation des bornages (passant du rouge au vert lors du parcours). Cette application pourrait faire l'objet d'un mécénat en partenariat avec SMA et ou le parc des boucles de la Seine Normande.*
 - ❖ *Objectif : conception 2020 et mise en œuvre 2021*

III.B. Une collaboration confortée avec la métropole

L'offre touristique « de jardins » dans le territoire de la métropole est riche et variée.

- *Il s'agirait d'améliorer la place du jardin monacal dans l'offre métropole notamment dans le cadre d'aménagements ou de collaborations relevant de sa compétence en prévoyant :*
 - *La réalisation d'un garage à vélos sécurisé à proximité du site (minimum 20 places)*
 - *La réalisation d'un guide et d'un portail spécifique jardin avec la création d'un parcours et pourquoi pas un passeport à tamponner façon « chemin de Compostelle ».*
 - ❖ *Objectif : contractualisation 2022*

III.C. Un grand projet fédérateur en lien avec JUMIEGES

Au-delà du territoire de la métropole de nombreuses thématiques et partenaires où s'inscrit l'abbaye permettent la construction de réseaux de collaboration : abbayes de Normandie, les jardins et parcs remarquables, des festivals de musique, terres de paroles, routes des écrivains, parc de Brotonne ... Dans les faits, le temps manque pour construire des projets communs solides où l'abbaye prend toute sa place, malgré quelques ébauches comme *le FRAC en Abbayes* en 2019. Bien entendu nous pourrions nous saisir d'éventuelles opportunités.

Aussi au-delà de ces opportunités, il s'agirait de construire un évènement culturel identitaire fort sur l'axe Seine dans lequel les abbayes de Jumièges et Saint-Georges de Boscherville notamment auraient une place de choix, incarnant les territoires ruraux du bord de Seine. Il conviendrait de créer une offre associant de façon ludique et savante : culture, histoire, patrimoine, science, terroir, artisanat, environnement, paysage. L'objectif serait de travailler avec l'ensemble de la filière touristique sur un territoire pouvant correspondre à un séjour d'une semaine, autour d'un parcours. L'enjeu est aussi d'apprendre de cette concertation les besoins et initiatives des uns et des autres pour agir sur l'attractivité de ce territoire plus efficacement.



- *Il est proposé de concevoir sur le mois d'avril un évènement territorial à partir de la Pierre de caux (lieux, usages...) et de :*
 - *Choisir pour Saint-Georges le rôle de la chaux dans le traitement des sols et des plantes*
 - *Réaliser un traitement des troncs du site avec de la chaux en ménageant des œuvres artistiques et graphiques avec des pochoirs à créer.*



- ❖ *Objectif : Concertation pour élaboration du projet 2020-2021 et lancement de la manifestation en 2022*

III.D. Les supports de commercialisation et promotion

Si le projet de service souhaite conforter les outils communs de promotion, force est de constater qu'il est important d'avoir également des supports propres ou des stratégies ciblées en fonction de l'offre de tel ou tel site.

S'agissant de Saint Georges, il convient d'accentuer la visibilité nationale ou internationale sur le volet jardin remarquable et ses récoltes.

- *Il est proposé à ce titre :*
 - *D'expertiser les supports les plus efficaces pour la destination jardin*
 - *De construire des mécénats avec une forte dimension environnementale*

Par ailleurs il est important de développer la communication instantanée sur les réseaux sociaux et les nouveaux créneaux de glanage des informations des jeunes publics.

- *Il est proposé à ce titre :*
 - *De former les collaborateurs du site à la publication sur Twitter, Facebook et Instagram en définissant une ligne éditoriale spécifique et en prévoyant des séquences jardinage et environnement.*
 - *De mettre en place une cellule d'observation sur le positionnement du site dans la « toile » en cherchant les façons d'accroître leur visibilité*
 - *De construire des partenariats avec les gîtes et hébergements pour le relai de notre promotion sur leurs propres sites*
 - *De créer des petits formats ludiques sur les évènements et expositions*

- De continuer à concevoir des outils de promotion en interne sur certains événements en profitant de la compétence d'agent sur place (affichettes, flyers...)

IV. DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS

Il a été précisé en préambule de l'étude que ces projets seraient menés à moyens constants en termes de ressources humaines. La mise en œuvre de ces projets nécessite une implication des équipes. Cette hypothèse contraint les propositions de développement d'actions en particulier en médiation qui se fait avec l'appui pour l'instant de bénévoles de l'ATAR.

IV.A. Horaires et ouverture du site / haute et basse saison

Il semble indispensable d'optimiser les temps d'ouverture en cherchant à rationaliser les emplois nécessaires à la billetterie boutique.

De plus, il est proposé de les adapter au projet de plantations de bulbes qui va accroître le fleurissement printanier plus tôt dans la saison.

➤ Aussi, il est proposé :

- De fixer les jours d'ouverture du 16 février (en général deuxième semaine des vacances) au 15 novembre.
- De faire évoluer les horaires d'ouverture au public individuel en créant un tarif basse saison et en rationalisant les plannings de façon simple sans ajustement annuel liés au positionnement des weekends et en proposant une cohérence relative avec Jumièges
 - 9H30-18 H30 du 1^{er} juin au 30 septembre tarif haute saison
 - 13 H- 17H30 du 16 février au 30 mai et du 1^{er} octobre au 15 novembre tarif basse saison.
- Il pourra être étudié également l'ouverture pour les fêtes de fin d'année
- De rester ouvert le 1^{er} mai

IV.B. L'évolution des ressources humaines

L'équipe aujourd'hui est réduite et il est prévu à court terme entre 3 et 5 ans le départ de Jacky Leroux qui est aujourd'hui un collaborateur primordial dans le fonctionnement du site. Il assure notamment l'entretien quasi quotidien du matériel de jardinage pour le chantier d'insertion. Sa présence sur le site est un atout économique certain par rapport à une externalisation coûteuse et dispendieuse en temps.

Par ailleurs, seules deux collaboratrices permanentes travaillent le weekend

- Tenant compte des propositions d'optimisation des horaires d'ouverture et les contraintes légales sur l'organisation des emplois saisonniers ou temporaires il est proposé :
 - De créer deux postes annualisés travaillant 1 weekend sur 2 sur la période d'ouverture au public et travaillant à minima 4 jours semaines 4H30 en basse saison et 4 Jours semaines en haute saison 8 H en haute saison. Cette proposition est optimisée à environ une moyenne de 17 H 30 semaine sur l'année soit deux 50% annualisés environ. De prévoir un ou deux renforts



saisonniers pour l'ouverture de Juin à Septembre. Le planning serait construit en fonction des congés des 4 collaborateurs permanents.

- S'agissant de l'affirmation d'une destination jardin et du positionnement d'animation le weekend il est proposé :
 - De convenir de la présence des 2 jardiniers dans le site sur les deux weekends « temps forts » et les manifestations thématiques importantes soit, un principe d'environ 8 samedi ou Dimanche / an.
- Pour anticiper le départ de l'agent technique, il est proposé :
 - De s'orienter vers un contrat d'apprentissage par exemple Bac pro Maintenance option C matériels d'espaces verts (lycée professionnel à Offranville un peu éloigné du site) ou autres formation à étudier...à prévoir pour le bon fonctionnement de l'équipe
 - De créer la régie autonome à Saint-Georges en dépenses et recettes
 - De former a minima 2 collaborateurs sur site le weekend (sur chacun de cycle) aux questions de sécurité et aux premiers secours

IV.C. les tarifs et recettes prestations et billettique

Tenant compte de la récente évolution des tarifs en 2019, il conviendra d'effectuer une évaluation collective avant d'éventuels ajustements concertés au niveau du service.

- Dans cette perspective il est proposé les pistes suivantes :
 - Appliquer un tarif pour les scolaires par enfant et par prestation de 1 H 30 maxi exemple (1.5 € pour visite, ateliers, chasse aux trésors...). Gratuité maintenue si visite libre ou ATAR
 - De préciser les conditions de locations d'espaces pour les mariages avec la mise en place d'un règlement

IV.D. l'amélioration des recettes boutiques

La modernisation de la boutique sera favorable à son attractivité. Il semble souhaitable de poursuivre le travail de recentrage des produits au plus près des thématiques phares du site.

- Dans cette perspective il est proposé les pistes suivantes :
 - Rechercher des produits à dimension humoristique ou poétique en lien avec la destination Jardin monacal et récoltes
 - Créer un graphisme « jardin d'abbaye » qualitatif déclinable sur différents supports (magnets, tapis de souris, stylos, art de la table, sacs tissus...)
 - Prévoir des produits dérivés pour les expositions au-delà des catalogues : cartes postales, posters...



V. DES PROJETS PLUS AUDACIEUX A CONSTRUIRE EN PARTENARIAT

À ce stade de la réflexion, d'autres pistes semblent envisageables pour faire rayonner d'avantage le jardin à la condition de construire ce projet en concertation avec la commune et/ou la Métropole Rouen Normandie en y associant l'ATAR et la paroisse.

Le rayonnement du village de Saint-Martin de Boscherville et son développement semble une perspective très vraisemblable tenant compte de sa localisation favorable proche des commodités de Rouen et de son environnement préservé.

Il est donc souhaitable que chacun puisse à son niveau faire connaître l'offre unique de ce lieu.

V.A. Le Rayonnement de l'église abbatiale et du village

Le comité des fêtes a proposé récemment un nouveau festival de musique qui pourrait se dérouler sur 3 jours dans les jardins et dans l'abbaye. Pour de nombreuses personnes, l'église abbatiale apparaît comme un lieu idéal pour des concerts de qualité. Ce projet s'ajouterait au concert annuel organisé par les musicales de Normandie. Ce lieu semble susciter la convoitise de nombreuses formations. La présence de la reprographie du chapiteau de musicien dans la salle capitulaire est un signe complémentaire qui conforte cette destination musique.

- *Aussi pour aller plus loin dans le rayonnement il est proposé :*
 - *De construire une programmation musicale annuelle ambitieuse dans l'église abbatiale en assurant une complémentarité et cohérence et des cofinancements équilibrés*
 - *De soutenir l'ATAR dans sa valorisation de l'église abbatiale*
 - *Que le comité des fêtes organise des animations sur la place du village ou dans le cadre d'une mise à disposition d'un espace du jardin pour des activités plus commerciales (marchés...), en même temps que des manifestations culturelles organisées par le Département dans le jardin.*

V.B. La création de nouvelles offres dans les jardins de l'abbaye

Comme décrit dans le diagnostic, l'usage de la salle d'exposition dans les bâtiments conventuels est limité, en l'absence d'escalier de secours et du fait du nombre d'unités de passage.

Par ailleurs, il est desservi par un escalier métallique dit « provisoire ». De plus, la salle au-dessus de la salle capitulaire est accessible uniquement par l'église et ne peut donc pas être valorisée.

- *Aussi il est proposé de lancer une étude de faisabilité pour :*
 - *Reconstituer de façon contemporaine, une partie du volume de bâtiments conventuels de chaque côté de la boutique pour y prévoir :*
 - *Une ou deux salles de réception pour les fêtes familiales, mariages conférences mais aussi réception des groupes avec prestation complémentaire*
 - *Une cuisine pour le réchauffage*
 - *Des nouvelles circulations verticales avec ascenseur*
 - *La réalisation de nouveaux sanitaires...*



Il semble souhaitable de se donner les moyens d'organiser des animations dans le jardin et pouvoir se joindre à l'organisation des festivals.

- *Aussi il est proposé de lancer une étude de faisabilité pour :*
 - *Pouvoir installer facilement une scène abritée en partie haute et disposer d'un barnum facilement installée et escamotable pour mettre à l'abri environ 150 spectateurs.*

V.C. Accompagner l'Atar pour faire rayonner l'ensemble de l'abbaye

Il convient de revenir à cet endroit sur le travail historique fait par l'ATAR pour le rayonnement de l'ensemble de l'abbaye.

- *Il est donc proposé que l'ATAR :*
 - *Puisse prendre le relai pour porter avec la commune et en concertation avec la paroisse un site internet plus global avec un lien pour accéder à notre site. Il pourrait y faire la promotion de son offre bénévole notamment.*
 - *Axe plus particulièrement ses actions de mécénat et son appui vers l'église et dont les concerts et pourquoi pas la richesse environnementale du marais.*

V.D. Conforter l'organisation du partenariat territorial dans la future convention

Depuis 1.5 ans plusieurs réunions de travail ont été organisées avec l'ATAR autour de la programmation, l'organisation des ateliers et conférences et même les pistes de développement d'actions à inscrire conjointement dans le projet scientifique et culturel. La convention en place va devoir être renouvelée en fin d'année.

- *Aussi il est proposé dans cette future contractualisation :*
 - *De fixer de façon plus précise les modalités de concertation avec l'ATAR et prévoyant notamment :*
 - *Un comité dit « de direction » en présence si possible de la commune 3 ou 4 fois par an*
 - *Une commission programmation : tous les 2 mois*
 - *Une commission pour échanger sur les offres de médiation des uns et des autres : 1 par trimestre*
 - *Une commission recherche scientifique : 1 par trimestre*
 - *Des échanges si besoin sur des projets complexes*
 - *De renouveler la convention avec l'ATAR et d'y associer la commune pour en faire une convention tripartite. Il s'agirait dans cette convention :*
 - *De préciser les motivations et projets de chacun pour le développement de l'ensemble de l'abbaye*
 - *De formaliser les conditions de visites de l'église abbatiale*
 - *De préciser les conditions de mise en œuvre d'éventuels projets communs : festival de musique ou autre...*



Conclusion

L'enjeu de ces propositions est d'accroître l'attractivité du clos et des jardins de l'abbaye et de commencer un travail de fond en commun avec l'ATAR et la commune pour faire rayonner l'ensemble du site de l'ancienne abbaye.

Ces propositions se superposent aux projets des autres sites départementaux et à la volonté du « projet de service » de construire également des actions en commun entre les sites, il faudra trouver les bonnes synergies entre les uns et les autres.

La place des jardins dans la société évolue et nous devons être attentifs à prendre en compte les enjeux environnementaux dans un contexte où l'eau pourrait se faire rare notamment. Notre rapport à la nature va sans aucun doute évoluer et nous mesurerons vite que l'art du jardin ne peut être tourné que sur la contemplation et la consommation insouciante. Il faudra redécouvrir « notre » véritable nature.

« Rappelons-nous nos beaux jours, les jours où nous étions gais, où nous étions plusieurs, où le soleil brillait, où les oiseaux cachés chantaient après la pluie, les jours où nous nous étions promenés dans le jardin ; le sable des allées était mouillé, les corolles des roses étaient tombées dans les plates-bandes, l'air embaumait. Pourquoi n'avons-nous pas assez senti notre bonheur quand il nous a passé par les mains ? il eût fallu, ces jours-là, ne penser qu'à le goûter et savourer longuement chaque minute, afin qu'elle s'écoulât plus lente ; il y a même des jours qui ont passé comme d'autres, et dont je me ressouviens délicieusement. »

Novembre - **Gustave Flaubert**